

2007 - 9 questions sur ces dunkerquois qui ont faim

Chaque année, les associations membres du Carrefour des solidarités et qui accueillent les personnes pour leur donner à manger réunissent leurs informations pour mieux connaître celles qu'ils aident. Les informations qui suivent ne sont pas encore complètes. Mais elles donnent déjà des indications précieuses. On notera que ces informations ne regroupent pas celles des Restos du coeur qui font, de leur côté et avec leurs propres règles, ce travail.

Résultats arrêtés au 24 mai 2007 sur 1081 dossiers reçus et dépouillés

1° Combien de foyers et de personnes ont-elles fait appel à l'aide alimentaire associative ?

- 1081 foyers
- 3313 personnes
- dont 1821 enfants (1106 d'entre eux ont moins de 14 ans)

Si l'on accumule l'action des uns et des autres (cf la suite), on peut estimer qu'en 2007, c'est encore plus de 3000 foyers qui, dans la région dunkerquoise font appel aux associations pour « ne pas se coucher le ventre vide » et c'est plus de 10 000 personnes dont la moitié d'enfants.

2° Quelle est la situation professionnelle du chef de famille ?

Salariés à plein temps : 3,2 %
Salariés en contrats précaires : 5 %
Chômeurs indemnisés : 10,9 %
Chômeurs non indemnisés : 43,5 %
Retraités : 8,2 %
Au foyer : 21,3 %
En invalidité : 6,5 %
Etudiants ou stagiaires : 1 %

3° Que gagne le foyer chaque mois ?

moins de 800 € : 34,4 %
entre 800 et 1000 € : 25,7 %
entre 1000 et 1400 € : 25,3 %
plus de 1400 € : 14,5 %

Leur revenu moyen est de 978 € par mois.

Si on fait un calcul identique à celui des statistiques officielles, plus de 50 % des familles demandeuses d'aide alimentaire ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté.

4° D'où viennent les ressources de ces foyers ?

90 % des foyers touchent une ou plusieurs prestations sociales pour une valeur moyenne par foyer de 647 €.

15 % des foyers ne touchent que des prestations sociales.

57 % des foyers touchent le R.M.I. pour une valeur moyenne par foyer de 239 €.

1 % ne touche que le R.M.I.

En moyenne :

18 % des revenus provient des salaires, retraites, pensions alimentaires ou pensions d'invalidité.
23 % des revenus provient du R.M.I.
59 % des revenus provient des prestations sociales

5° Que leur reste-t-il pour vivre chaque jour ?

En moyenne, il leur reste 4,14 € par jour et par personne pour manger, s'habiller, se détendre et se cultiver.

Mais la situation de chaque foyer n'est pas identique.

pour 4,3 % des foyers, il ne leur reste rien.
Pour 32,6 % des foyers, il leur reste moins de 4 €
Pour 32,2 % des foyers, il leur reste entre 4 et 6 €
Pour 24 % des foyers, il leur reste 6 € ou plus.

6° Ont-ils des dettes ?

Oui, pour la plupart (75 %), mais comme tout le monde.

pour 45,9 % d'entre ceux qui ont des dettes, le remboursement mensuel auquel ils doivent faire face représente moins de 5 % de leurs ressources.
Pour 36,1 %, ces remboursements mensuels représentent entre 5 et 15 % de leurs ressources.
Seuls, 8 % des foyers ont un remboursement supérieur à 15 % de leurs ressources.

8 % des foyers ont fait un dossier de surendettement.

7° Demandent-ils de l'aide alimentaire depuis longtemps ?

48 % des foyers demandeurs de l'aide associative cette année sont en contact pour la première fois avec l'association.

Mais 19,5 % de ces foyers sont suivis depuis plus de 4 ans par les associations qui leur viennent en aide.

8° De quelles communes sont-ils originaires ?

39,9 % des foyers habitent la ville de Dunkerque
24,4 % sont originaires de la ville de Saint Pol sur mer
19,7 % sont originaires de la ville de Grande Synthe

Dans une moindre proportion, ils viennent de Coudekerque Branche, Cappelle la grande, Tétéghem, Gravelines, Loon Plage, Steene, etc.

9° Quelles sont les associations qui ont mis en commun leurs informations ?

Il s'agit de :

La congrégation de l'armée du salut, - La Croix rouge - Emmaüs - Le Phare - Les sociétés de Saint Vincent de Paul - L'A.J.S., le bon emploi de la solidarité

Le Secours populaire et l'A.S.F.I. pratiquent aussi l'aide alimentaire.

Les Restos du cœur ont un mode de calcul qui rend difficile de regrouper leurs résultats avec ceux des autres associations.

L'accueil de jour de l'Armée du salut, « au cœur de l'espoir », et le Foyer logement intercommunal d'urgence géré par le P.A.C.T. participent à ce travail d'alimentation des personnes sans ressources. Le premier propose tous les jours

ou presque un petit déjeuner et un repas de midi entièrement financé par le C.C.A.S. de Dunkerque. Le second bénéficie des apports de la Banque alimentaire et du réseau associatif local, en particulier d'Emmaüs.

Emmaüs propose aussi une autre forme d'aide alimentaire plus interactive par l'intermédiaire de leur épicerie solidaire : Tabgha.

Les C.C.A.S. interviennent enfin de façon forte sur ce terrain en proposant le plus souvent des bons d'achat.

Enfin, il s'agit ici des aides régulières. Les associations interviennent aussi, à la demande directe des C.C.A.S. et des U.T.P.A.S., services sociaux dépendant du département, sous forme de dépannage momentané. Les informations collectées par elles à cette occasion, feront l'objet d'une autre observation.